

DEVENEZ ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ 2 ROUES

Transmettez votre **passion**,
formez des conducteurs
responsables, accompagnez
la **sécurité** de demain.



CCS 2 ROUES

CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE SPÉCIALISATION
ENSEIGNANT DE LA CONDUITE
ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

UNE SPÉCIALISATION, 3 MISSIONS CLÉS



Un métier passionnant
Transmettez votre expérience
et formez de futurs motards responsables.



Une expertise recherchée
La conduite des deux-roues nécessite
des compétences spécifiques.



Contribuez à la sécurité routière
Soyez acteur d'une mobilité plus sûre
et plus respectueuse.



DURÉE DE LA FORMATION
210 heures



LIEU DE LA FORMATION
MEAUX (77)
Locaux modernes et équipés
Plateau moto privé



TARIF
4 000 €

*Prestations de formation en
exonération de TVA,
article 261-4-4 du CGI



FORMAT DE FORMATION

- Formation continue
- Formation en alternance



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le certificat complémentaire de spécialisation « 2 roues » permet d'enseigner la conduite des véhicules des catégories A1, A2 et A, ainsi que la sensibilisation à la sécurité routière spécifique aux usagers de deux-roues.



ACTIVITÉS VISÉES

- ✓ Préparer et animer des séances de formation à la conduite des véhicules 2 roues.
- ✓ Adapter son enseignement aux spécificités des deux-roues et aux différents publics.
- ✓ Évaluer les acquis des apprenants et suivre leur progression.
- ✓ Sensibiliser les usagers de deux-roues aux risques spécifiques et à la conduite responsable.
- ✓ Assurer une veille réglementaire et technique.



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

Titulaire du Titre professionnel Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (TP ECSR) souhaitant enseigner la conduite des 2 roues.

Prérequis

- ✓ Être titulaire du TP ECSR en cours de validité.
- ✓ Être titulaire du permis A en cours de validité.
- ✓ Justifier d'une expérience de la conduite des 2 roues.
- ✓ Casier judiciaire vierge.



DÉLAIS D'ACCÈS

Jusqu'à 6 mois en fonction
des modalités de financement.



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SANCTION

- Évaluation par un jury de professionnels habilités.
- Mise en situation professionnelle.
- Dossier professionnel.
- Entretien final.

Sanction

Le candidat obtient le Certificat Complémentaire de Spécialisation « 2 roues » (CCS 2 roues).



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le cadre réglementaire spécifique à la conduite des véhicules à deux roues motorisés
- La sécurité routière des véhicules à deux roues motorisés
- Les caractéristiques techniques des véhicules à deux roues motorisés
- Les déplacements des véhicules motorisés à deux roues
- L'enseignement de la conduite d'un véhicule à 2 RM



SOLUTIONS DE FINANCEMENT



TRANSITIONS PRO (ex-FONGECIF)

Pour les salariés CDI, CDD ou intérimaires dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP). Dossier à déposer au moins 3 mois avant le début de la formation.



OPCO MOBILITÉS

Organisme financeur dédié aux auto-écoles. Dossier à envoyer dans les 15 jours suivant l'entrée en formation.



CPF – COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Inscription à effectuer au minimum 14 jours avant le début de la formation.



AGEFIPH

Aide au financement pour les personnes en situation de handicap.



AUTRES FINANCEURS POSSIBLES

France Travail – Mission Locale – Région.



RÈGLEMENT PERSONNEL

Paiement échelonné possible.



CONTACTS

Patrick Cohen – 06 78 43 91 69
Farouk Souna – 07 44 42 10 46



maformation@skilliaformations.com

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE



UNE FORMATION DE QUALITÉ POUR UN MÉTIER D'AVENIR

Rejoignez-nous et devenez acteur
de la sécurité routière !